



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Quel accompagnement à l'université pour quelle expérience étudiante en orientation ?

Patricia DOS SANTOS, Isabelle OLRVY-LOUIS

Résumé :

L'accompagnement en orientation à l'université est devenu un enjeu majeur tant du point de vue des étudiants que de celui des institutions et des acteurs politiques de l'enseignement supérieur, chacun étant soumis à son niveau aux défis de la démocratisation universitaire et du développement de nouvelles compétences telles que celles à s'orienter tout au long de la vie¹. L'accompagnement en orientation proposé par les établissements se veut adapté à la fois aux moments du parcours et aux problématiques particulières d'un public hétérogène. Mais remplit-il les objectifs qu'il se fixe aux yeux des étudiants ? Cette étude a pour but de mieux comprendre comment les étudiants investissent les activités qu'on leur propose, quel sens ils leur donnent et comment, à partir de là, ils construisent leur expérience en orientation en engageant leur propre devenir.

L'accompagnement en orientation à l'université est devenu un enjeu majeur tant du point de vue des étudiants que de celui des institutions et des acteurs politiques de l'enseignement supérieur². Les débuts de l'orientation à l'université dans les années 1960 sont marqués par des mutations économiques majeures (crises pétrolières, montée du chômage) et par une transformation profonde de l'enseignement supérieur. Les universités ont la mission de former des cadres pour alimenter le marché de l'emploi (loi Faure du 12 novembre 1968). Dans le même temps, de « nouveaux étudiants » font leur apparition dans le paysage universitaire sous l'effet d'un phénomène de massification³. Cependant, ils ne forment pas une population homogène et leurs attentes et demandes sont variées. Les procédures d'orientation du secondaire au supérieur deviennent rapidement un outil de régulation des flux qui détermine les destins plus ou moins longs des étudiants. La démocratisation souhaitée de l'enseignement supérieur produit des inégalités qualitatives entre cursus, filières et spécialités de formation⁴. Dans ce contexte, une place particulière est dès lors accordée à l'accompagnement de l'élève dans la construction de son parcours scolaire et professionnel⁵. Dans les années 1980, les universités revêtent un caractère professionnel et deviennent des acteurs économiques et sociaux. Elles doivent accueillir les nouveaux bacheliers et leur rôle est d'en mener le plus possible vers une insertion professionnelle. A partir des années 1990, l'orientation est investie comme la réponse à une double problématique de formation et d'emploi⁶. Les finalités de l'orientation sont questionnées et rapprochées des objectifs de l'université : administrer l'accès aux études supérieures et diminuer les taux de chômage chez les jeunes. À partir des années 2000, l'orientation est associée aux questions de réussite étudiante. L'offre universitaire s'étant beaucoup diversifiée, l'offre d'accompagnement s'enrichit pour répondre aux demandes des étudiants

¹ Masdonati et al., 2016

² Berthet & Gendron, 2010

³ Erlich, 1998

⁴ Coupié et al., 2021

⁵ Lugnier et al., 2020

⁶ Délès & Dubet, 2018



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

qui sont contraints de trouver des moyens de s'adapter, rester motivés, gérer des soucis personnels et construire leur orientation⁷. Des réformes mettent donc en place des dispositifs pour accompagner le parcours des étudiants. Les lois les plus récentes se focalisent sur la manière dont l'orientation des étudiants peut être améliorée. La loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) de 2007 transforme ainsi l'orientation en un grand instrument d'accompagnement, qui se doit d'être adapté aux moments du parcours et aux problématiques particulières du public⁸. L'orientation est vivement critiquée car jugée opaque, incomplète et créatrice d'injustices⁹. La pression sur l'orientation augmente progressivement tandis que l'étudiant est enjoint à devenir acteur de son orientation. L'étudiant semble ne pouvoir faire son choix d'orientation qu'au regard de contraintes qui ne lui appartiennent pas¹⁰. La loi du 8 mars 2018 relative à la réussite et à l'orientation des étudiants (aussi dite loi ORE) vient réaffirmer l'importance de l'orientation du point de vue du législateur pour répondre à l'inquiétude grandissante des individus face à leur orientation. Les universités sont alors dotées de moyens d'accompagner les étudiants dans la transition vers le supérieur jusqu'à la fin du premier cycle d'études. Différents dispositifs sont déployés dans les universités tels que des enseignements sur le projet personnel et professionnel, des ateliers portant sur l'orientation. Dans chaque établissement, les types d'activité varient quant aux modalités d'intervention (forums, entretiens, ateliers), aux objectifs (information, formation méthodologique...), aux degrés d'intégration dans le cursus (obligatoire, optionnel) ou encore au regard des acteurs mobilisés¹¹. Malgré un fort investissement politique et institutionnel, l'accompagnement à réaliser n'est pas précisément défini par les textes de loi¹². Il pose donc question quant à sa nature, ses effets et ses bénéficiaires.

Dans le domaine de l'orientation, la notion d'accompagnement renvoie à la fois aux tâches permettant l'affectation du jeune à une place selon une démarche personnelle, aux mêmes tâches d'affectation selon un procédé technique et aux tâches d'aide à l'émergence d'une capacité du jeune à se projeter, à entreprendre son orientation. Le concept d'accompagnement catalyse ainsi des tensions entre normalisation du parcours d'orientation et de formation par les institutions et émancipation sociale et intellectuelle des étudiants. En pratique, l'accompagnement en orientation s'est dessiné de manière variée selon la visée informative, éducative ou psychologique qui lui a été attribué au fil du temps notamment par les conseillers d'orientation¹³. Ces différentes figures montrent une évolution des manières d'accompagner mais surtout des difficultés à réaliser l'accompagnement en orientation. Pendant de nombreuses années, l'orientation a été centrée sur l'information car il importait de fournir à l'individu toutes les connaissances nécessaires à une prise de décision. L'information a été érigée comme préalable incontournable à l'orientation scolaire et professionnelle, notamment par la création de l'Office national de l'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) en 1970. Or la multiplication des formations, des diplômes et des curricula a rendu cette tâche toujours plus difficile, sinon impossible¹⁴.

⁷ Leclercq, 2012

⁸ ONISEP, 2008

⁹ Hetzel, 2006

¹⁰ Berthet et al., 2008

¹¹ Bonnefoy et al., 2020

¹² Annoot, 2014

¹³ Danvers et al, 2006

¹⁴ Dutercq et al., 2018



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

Progressivement s'est développée l'idée selon laquelle éduquer à l'orientation permettrait de rendre l'individu autonome grâce à l'acquisition de connaissances, compétences et méthodologies en orientation¹⁵. La dimension éducative s'est développée sous l'influence nord-américaine. Le rôle de l'étudiant lui-même est devenu prépondérant. Celui de l'enseignant est sorti du strict cadre pédagogique¹⁶. La relation entre étudiant et enseignant a fait naître chez l'un comme chez l'autre de nouvelles attentes et a forcé une prise en compte des différents profils étudiants¹⁷. Face à ces demandes multiples, la compétence et la légitimité des enseignants en la matière ont été questionnées¹⁸. L'émergence de nouveaux défis sociétaux a marqué un retour vers un accompagnement psychologique de l'individu mené par pléthore d'acteurs (des enseignants mais aussi des psychologues de l'Éducation nationale, des conseillers spécialisés ou encore des coaches). Pouyaud et Cohen-Scali (2016) mettent en lien le retour de la perspective psychologique dans l'accompagnement avec le souci des organisations et du monde de travail de prendre en compte le bien-être individuel et social. Cette place donnée à la psychologie a introduit la possibilité de considérer la situation de l'individu aux prises avec un environnement fait de contraintes mais aussi d'opportunités. L'accompagnement en orientation a ainsi évolué pour remplir des objectifs mixtes : informer et apprendre à s'informer, amener les individus à se penser selon les normes sociales attendues et amener l'individu à se penser selon ses propres normes en lien avec la société dans laquelle il évolue¹⁹. Un paradoxe demeure dans le processus d'accompagnement du fait de l'injonction faite aux individus de trouver leur propre chemin et de la nécessaire prise en compte d'attentes normatives²⁰. A l'instar de De Ketele (2014), on peut considérer l'existence de « *différents niveaux d'accompagnement et que chacun [de ces niveaux] prend sens et se justifie en fonction des objectifs poursuivis dans un environnement donné* ». Mais quel sens l'accompagnement peut-il prendre pour l'étudiant lui-même ?

Un accompagnement implique que deux personnes se rencontrent autour de préoccupations communes et d'activités couplées pour la réalisation d'un objectif négocié²¹. L'analyse des activités de l'accompagné donne ainsi à voir les configurations de l'accompagnement en orientation dans lesquelles le sujet est capable ou non de déterminer des objectifs propres dans un contexte caractérisé par une forte pression sociale. En effet, l'activité est à la fois ce que fait le sujet, ce qu'il perçoit de ce qu'il fait et ce qu'il se fait à lui-même et à son environnement en faisant²². A cet égard, la notion d'expérience étudiante permet de s'intéresser aux vécus des individus dans le contexte universitaire. Le concept d'expérience scolaire permet de rendre compte des rapports entre les élèves et leur environnement mais aussi du sens que ces rapports prennent pour les individus eux-mêmes²³. A l'université, l'étudiant entre en interaction avec son milieu universitaire et doit se familiariser aux normes et rythmes de ce dernier. Cette socialisation à la vie universitaire couplée à l'élaboration d'un

¹⁵ Coallier, J.C., 1996

¹⁶ Annot, 2019

¹⁷ Picard et al., 2011

¹⁸ Obajtek, 2018

¹⁹ Guichard, 2012a

²⁰ Paul, 2016

²¹ Barbier, 2017

²² Barbier, 2019

²³ Dubet, 1994



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

projet d'apprendre et la construction de projets d'avenir sont les dimensions constitutives de l'expérience étudiante²⁴. Mais cette dernière peut aussi être définie de manière large et non exhaustive comme le fait de devenir sujet, de développer sa capacité à se projeter, d'accomplir un parcours, de l'assumer, de lui donner un sens²⁵. Appliqué à la seule dimension de son orientation, le concept d'expérience étudiante permet d'étudier « *le rapport subjectif des étudiants à leur orientation passée, présente et à venir* »²⁶. Il existe une dynamique entre le sens que les étudiants donnent à leurs vécus scolaires et les composantes objectives de leur parcours²⁷. Cela crée une forme d'interdépendance entre l'étudiant et l'institution²⁸ qui pourrait être la source d'une aliénation des individus dans leur orientation du fait de la contrainte exercée par l'institution universitaire et ses impératifs socioculturels sur leur choix d'orientation²⁹. Au-delà d'une situation en apparence identique (cours, démarches administratives...), les étudiants construisent une expérience unique forcément marquée par la structure, les règles de fonctionnement et les systèmes de valeurs explicites et implicites de l'environnement scolaire³⁰. Benckendorff et al. (2009) ont ainsi synthétisé, à partir de recherches internationales sur l'expérience étudiante, quatre types de facteurs d'influence : les facteurs institutionnels (manière dont les universités et leurs équipes gèrent l'expérience d'apprentissage), les facteurs personnels/étudiants (perceptions et satisfaction étudiantes), les facteurs sectoriels (écosystème formé par les institutions), les facteurs externes (politiques publiques, innovations technologiques...). Tous ces facteurs s'entremêlent et permettent, quand ils s'équilibrent, d'avoir pour conséquences une meilleure satisfaction de l'étudiant quant à son expérience, une meilleure progression dans ses études, un meilleur engagement mais aussi l'atteinte d'objectifs personnels, scolaires et professionnels. Les étudiants peu satisfaits de l'organisation pédagogique et/ou du contenu de la formation suivie, de même que les étudiants percevant l'université comme étant désorganisée, à la structure « flottante » portent un jugement plus négatif sur leur orientation et ont des difficultés à donner du sens à leur parcours d'orientation³¹. Paivandi (2011) relève ainsi que l'expérience universitaire se forme au regard des contraintes du milieu universitaire mais aussi des projets personnels, des motivations, des temporalités et des conditions singulières des étudiants. En effet, l'orientation s'individualise et trouve des finalités propres à l'individu la mettant en œuvre. L'étudiant peut alors exprimer ses besoins et ses attentes à partir de l'analyse de son vécu d'orientation³². Les étudiants ont des attentes spécifiques en matière d'orientation telles qu'obtenir des informations émanant de la sphère universitaire (auprès de leurs pairs étudiants) et de la sphère professionnelle. Ils perçoivent aussi qu'ils doivent se confronter aux règles de l'orientation universitaire et font des choix adaptatifs d'orientation³³. L'appréhension de la réalité locale les amène à modifier leurs perspectives et à prendre des décisions découlant d'une prise en compte du nombre d'informations mis à

²⁴ Jellab, 2011

²⁵ Paivandi, 2011

²⁶ Olry-Louis et Soidet, 2020

²⁷ Doray, 2012

²⁸ Garcia, 2010

²⁹ Deltenre et al, 1972

³⁰ Guichard, 2012b

³¹ Jellab, ibid.

³² Olry-Louis & Soidet, 2016

³³ Lemistre et Merlin, 2019



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

leur disposition et de l'instabilité du marché du travail³⁴. Dans la constitution de leur expérience étudiante en orientation, les étudiants prennent de la distance vis-à-vis d'eux-mêmes et veulent être considérés en tant que personne capable³⁵. Ils jugent les réponses institutionnelles à hauteur de leurs attentes et peuvent se montrer très critiques quant à la logistique de l'accompagnement proposé et au travail demandé en retour par leurs accompagnateurs³⁶. Ils peuvent trouver la contrainte légitime sans toutefois se défaire d'une logique utilitariste. Ainsi l'expérience étudiante en orientation peut aussi échouer à se constituer du fait du manque d'implication des étudiants aussi bien dans les actions d'orientation à leur bénéfice que dans la conception de telles actions³⁷. Les services d'orientation perçus comme insuffisants parce qu'ils n'ont pas su se développer au même rythme que la participation aux études, sont alors très peu sollicités³⁸. Il semble important de questionner les perceptions des étudiants pour mieux comprendre leur marge de manœuvre. Finalement, quels sont les besoins des étudiants ? Estiment-ils qu'une réponse à leurs attentes est possible ou disponible ? Dès lors quels jugements portent-ils sur l'accompagnement en orientation proposé dans leur établissement ? L'expérience étudiante en orientation, comme elle est une des dimensions de l'expérience étudiante, devrait être forcément influencée par le contexte universitaire. Dans un premier temps, les étudiants pour développer un travail réflexif portant sur leur orientation devraient être socialisés aux règles implicites et explicites de l'orientation universitaire. A partir de là, l'acquisition de savoirs et compétences spécifiques en orientation devrait permettre aux étudiants de s'engager de manière autonome dans des activités en orientation.

Pour explorer ces différentes hypothèses, nous avons mené une enquête auprès d'une population d'étudiants inscrits en Licence au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC). Les données ont été recueillies à l'aide d'un questionnaire en ligne envoyé par email aux étudiants de Licence. Mêlant questions ouvertes et fermées, ce questionnaire était organisé en quatre grandes parties : choix opérés en orientation, actions d'accompagnement en orientation proposés aux étudiants, besoins exprimés en orientation et connaissance et perception des changements liés à la loi ORE. Dans chaque partie, les étudiants répondants pouvaient exprimer leur degré de satisfaction et des axes d'amélioration. Ces différentes parties devaient donc nous permettre d'observer une part de la réflexion des étudiants sur leur passé, leur présent mais aussi sur le futur de l'accompagnement en orientation à l'université. Dans le cadre de cette étude, nous avons considéré que l'expérience étudiante en orientation pouvait être observée au travers des jugements que l'étudiant porte sur son choix passé d'orientation et ses activités effectivement réalisées pour son orientation mais aussi sur les ressources mises à disposition pour répondre à ses besoins de manière formelle comme concrète.

Dans le détail, l'échantillon se composait de 306 étudiants inscrits dans les quatre domaines de formation universitaire (Arts, Lettres, Langues ; Droit, Économie, Gestion ; Sciences humaines et Sociales ; Sciences, Technologies, Santé). Environ 74% des répondants étaient des femmes. Une majeure partie des répondants (soit 43% environ) suivaient des

³⁴ CRÉDOC, 2018

³⁵ BIOP, 2010

³⁶ Gilles et al., 2010

³⁷ Perret, 2014

³⁸ Commission européenne/EACEA/Eurydice, 2014



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

enseignements de deuxième année, tandis que 31% étaient inscrits en troisième année et 26% en première année. Un tiers de l'échantillon fréquentait les bancs de l'UPEC depuis une année (N=109), un autre tiers depuis deux ans (N=91) et le dernier tiers depuis au moins trois ans (N=106). Ces caractéristiques étaient les plus significatives en ce que l'expérience relevée différait en fonction du nombre d'années passées dans l'université mais aussi en fonction du niveau d'études auquel l'étudiant se trouvait lors de la passation du questionnaire.

Il ressort de l'analyse des résultats recueillis que les étudiants sont plutôt satisfaits du choix d'études qui les a menés dans leur formation actuelle. Plus les étudiants sont avancés dans leurs études, plus leur niveau de satisfaction croît. En effet, les étudiants de deuxième année sont généralement plus satisfaits que les étudiants des autres niveaux d'études aussi bien quant à leur choix d'orientation. La deuxième année est ainsi une année particulière pour les étudiants qui après avoir dû faire face à des inconnues et des difficultés, peuvent remobiliser les stratégies mises en œuvre dans le passé pour avancer avec confiance³⁹.

Le choix réalisé en amont de leur entrée à l'université aurait, aux dires des étudiants, été plus influencé par leur auto-évaluation scolaire et leurs recherches personnelles que par leur entourage proche, les équipes éducatives ou la plateforme de gestion de l'accès à l'enseignement supérieur (Admission postbac ou Parcoursup). Les étudiants ne croient pas que leur famille peut les aider dans leur orientation⁴⁰. Le jugement porté par les étudiants sur ce vécu d'orientation démontre effectivement leur capacité de mener une activité réflexive quant à leur parcours et à en tirer des apprentissages. 85% des étudiants (n=267) voient leur niveau de satisfaction quant à leur formation actuelle impactée par :

- les conditions de cours (amphithéâtres bondés, contraintes horaires liées à la présence dans le programme de cours d'options obligatoires),
- le contenu des cours,
- l'organisation administrative
- l'accompagnement et le suivi pédagogique,
- la situation sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus.

De manière moins fréquente, les étudiants indiquent que les relations avec les enseignants ont un impact sur leur niveau de satisfaction. Certains étudiants, alors qu'ils se disent satisfaits de leur choix de formation, portent tout de même un jugement très négatif quant aux compétences et à l'implication des enseignants. La mission d'accompagnement en orientation étant en grande partie dévolue aux enseignants, l'expérience des étudiants en orientation est négativement impactée. Seuls 6% des étudiants suggèrent d'améliorer l'information en orientation. Les étudiants détectent dans cette relation impossible ou compliquée avec l'enseignant une défaillance qui leur fait remettre en question leur choix d'orientation. Si au départ, les étudiants ne se sentaient pas contraints dans leur choix de formation, le déroulement de ladite formation les fait douter de ce choix. Il y a donc une démarche réflexive qui se met en œuvre et l'étudiant peut procéder à des réajustements vis-à-vis de ces objectifs. Plutôt que d'espérer trouver un emploi après l'obtention de leur diplôme ou l'obtention de très bonnes notes, certains étudiants disent qu'ils se contenteront d'obtenir le diplôme de licence. Ces réponses données par les étudiants montrent que le sens donné par ces derniers à leur orientation universitaire invite à penser les temporalités

³⁹ Schreiner, 2018

⁴⁰ Olry-Louis & Soidet, 2016



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

étudiantes pour prendre en compte leurs rythmes et l'incidence de leur situation présente sur leur parcours futur⁴¹.

La seconde partie du questionnaire portait sur les actions d'accompagnement déployées à l'université au profit des étudiants. Les actions identifiées sont celles qui sont le plus communément proposées aux étudiants dans les universités : suivre un cours obligatoire portant sur l'orientation et/ou le projet professionnel, rencontrer un conseiller du service d'orientation de l'université, rechercher des informations sur les formations et/ou les métiers et participer à une ou plusieurs réunions d'information ou ateliers pour leur orientation⁴². Les établissements mettent en place un accompagnement qui s'accroît tout au long du cursus de l'étudiant. Les étudiants de troisième année sont donc plus susceptibles d'avoir bénéficié d'un nombre plus élevé d'actions d'accompagnement. Dans notre échantillon, le niveau d'études ne conditionne pas le fait d'avoir bénéficié ou non d'une action. En effet, à l'UPEC, la programmation des actions d'accompagnement varie en fonction des formations. Les réponses recueillies permettent surtout de constater que les actions d'accompagnement sont appréciées par les étudiants. La majorité des étudiants sont satisfaits des actions suivies. Les étudiants en troisième année sont les plus nombreux à avoir bénéficié d'actions d'accompagnement en orientation de leur propre initiative (rencontre avec un conseiller du service d'orientation universitaire, participation à des réunions ou ateliers sur l'orientation, recherches d'information sur les formations et les métiers). 89% des étudiants de l'échantillon ont fait des recherches sur les formations et/ou les métiers. Plus de 78% d'entre eux étaient satisfaits. Les étudiants n'agissent pas que sous la contrainte. Leurs questions d'orientation les intéressent. Ils aimeraient donc que ces informations en orientation soient plus facilement accessibles (n=68) et de meilleure qualité (n=41). Les étudiants attendent une aide au décryptage permettant d'apporter des informations légitimes et vérifiées. Les sources d'informations sont multiples et les étudiants ignorent à qui se fier et quelle information est pertinente dans leur situation personnelle. 57% des répondants se souviennent avoir suivi un cours obligatoire portant sur leur orientation ou le projet professionnel. Plus de 72% s'en disent satisfaits. Les étudiants jugent que la qualité de ces cours pourrait être améliorée notamment en invitant des professionnels (source fiable d'information sur les métiers) ou en étant accompagnés par des personnels qualifiés. Les étudiants trouvent les enseignants pas assez experts en matière de connaissance des métiers et du marché de l'emploi. Pour la recherche d'information comme pour les cours obligatoires, la plupart des étudiants font des suggestions d'amélioration qu'ils aient ou non réalisé l'action concernée. Les étudiants ayant participé à des actions non obligatoires sont beaucoup moins nombreux. 34% des étudiants seulement ont participé à une réunion ou à un atelier pour leur orientation, pourtant la réalisation de ce type d'action par l'étudiant est source de satisfaction. L'information sur ces ateliers est difficile à trouver. Les étudiants indiquent ainsi que la communication de l'université sur son offre d'accompagnement en orientation est mauvaise, quasi inexistante. Les moyens mis à disposition des étudiants pour leur orientation semblent donc limités et par voie de conséquence, les possibilités d'action des étudiants aussi. Peu d'étudiants (14%) ont rencontré un conseiller du service universitaire d'information et d'orientation. Les bénéficiaires de ces entretiens en sont majoritairement satisfaits mais ils suggèrent d'améliorer les compétences des conseillers à la fois pour bénéficier d'un accompagnement plus personnalisé mais aussi d'une information

⁴¹ Paivandi, 2015

⁴² La Courroie, 2016



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

plus fiable. Les étudiants n'ayant pas eu recours aux entretiens personnalisés pensent tout de même qu'un entretien pourrait être utile dans la mesure où leur interlocuteur se montrerait suffisamment informé pour les conseiller sur leur cas personnel. La relation avec l'enseignant ou le conseiller est pour les étudiants un moyen d'être informé précisément ou d'être suivi de manière individualisée. Une petite proportion d'étudiants porte un regard utilitariste sur les actions collectives. 7% des répondants estiment ainsi que les cours obligatoires pourraient être utiles pour les étudiants peu autonomes quant à leur orientation. 9% des répondants estiment que les ateliers facultatifs portant sur l'orientation pourraient être utiles s'ils étaient obligatoires ou s'ils répondaient à leurs questions individuelles en orientation. Mais on remarque tout de même que suivre un cours ou un atelier pousse l'étudiant à réaliser d'autres activités en orientation, alors que des recherches réalisées en autonomie n'incite pas forcément à chercher conseil. Globalement les étudiants semblent faire face à des obstacles d'ordre social et d'ordre organisationnel⁴³ même au-delà de la première année d'études. Les relations sociales avec les enseignants, avec les représentants de l'université et les autres étudiants ont une forte influence sur les activités en orientation des étudiants et sur leur perception.

Les besoins des étudiants en matière d'accompagnement en orientation ont reçu une réponse institutionnelle jugée moyennement satisfaisante par une majorité d'étudiants (38,24%). La majorité des étudiants (187 sur 306) indique avoir eu besoin de prendre connaissance de témoignages d'autres étudiants, 78% d'entre eux trouvent la réponse apportée par l'université à ce besoin satisfaisante. 97 étudiants sur 306 disent avoir eu besoin de participer à des ateliers permettant de découvrir les savoirs enseignés dans les formations (via des cours d'amphithéâtre, des travaux dirigés ou pratiques, des actions d'immersion). Les ateliers organisés par l'université ont satisfait environ 77% d'entre eux. 119 étudiants indiquent avoir eu besoin de s'informer sur les formations lors de salons ou forums d'orientation depuis leur entrée à l'université. 62% d'entre eux ont trouvé la réponse de l'université de moyennement à tout à fait satisfaisante. Un tiers des étudiants (n=108) disent avoir eu besoin de conseils individualisés sur l'orientation et ses procédures. Plus de la moitié d'entre eux (59,26%) était satisfait de la réponse apportée par l'institution. Peu d'étudiants (22 sur 306) énoncent avoir eu d'autres besoins mais indiquent vouloir des informations plus précises en orientation (n=8), un suivi individualisé (n=7), une aide à l'insertion professionnelle (recherche de stage, aide pour le CV, la lettre de motivation). Les besoins des étudiants en orientation semblent avoir bien été identifiés par l'institution, mais les réponses fournies par cette dernière paraissent insuffisantes sinon inadéquates. En réponse aux questions ouvertes, certains étudiants évoquent un manque de personnalisation de l'accompagnement proposé. Ils ont besoin de conseils et de suivi pour leur situation particulière mais les enseignants, les personnels administratifs et même les étudiants tuteurs sont inaccessibles. D'autres ne croient pas que les acteurs de l'université sont compétents et accordent plus de crédibilité aux professionnels extérieurs pour satisfaire leur besoin d'information sur les milieux professionnels. Les conseillers d'orientation devraient ainsi se consacrer à un conseil précis et adapté, démontrant leur expertise dans la compréhension des problématiques individuelles qui animent l'étudiant. Leurs relations sociales au sein de l'université sont ainsi primordiales. D'autres réponses apportées par les étudiants sont empreintes d'une distance à soi. Ils imputent une partie de leurs vécus d'orientation à leurs propres comportements mais considèrent aussi que des réponses différentes apportées par

⁴³ Trautwein et al., 2017



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

l'institution auraient pu s'avérer utiles plus tôt dans leur parcours. Les étudiants attendent donc un accompagnement individualisé comme le promettent les récentes réformes sur l'orientation des étudiants, mais doutent des moyens pouvant être mis à disposition par l'université.

D'ailleurs, le cadre légal ayant permis la mise en place de dispositifs et d'actions pour l'orientation des étudiants est peu connu d'eux. Une majorité des étudiants (78,76%) ne savent rien de la loi ORE. 27,78% des étudiants ont une connaissance moyenne de la plateforme Parcoursup surtout pour en avoir bénéficié eux-mêmes. Les degrés de connaissance de la loi ORE et de la plateforme Parcoursup sont corrélés. Ainsi déployer des actions fortes rend plus visible le cadre dans lequel elles sont rendues possibles. Ceci dit, le lien entre les ressources formelles en orientation et les activités concrètes mises en œuvre n'est pas automatique. 7% des étudiants seulement ont perçu un changement dans l'accompagnement en orientation à l'université depuis 2018. Parmi eux, 4 étudiants trouvent ces changements profitables à leurs activités personnelles, mais 8 (soit 36%) trouvent les changements profitables aux étudiants. Quelques-uns de ces étudiants portent ainsi un jugement très négatif sur ces changements et sur l'université elle-même. Un tiers des 22 étudiants reprochent à la loi de produire plus d'inégalités et moins d'accompagnement. Dans la mesure où cette loi ne leur apporte rien, les étudiants ont un jugement plus sévère. Quand il s'agit de prendre du recul quant à leur situation personnelle, les étudiants construisent une opinion argumentée quant aux effets de la loi et aux profits que peuvent en tirer les étudiants en général. On constate par ailleurs que les étudiants les plus avancés (les inscrits en troisième année) sont plus nombreux (55%) à douter du caractère profitable des changements liés à la loi ORE de 2018. Dans les verbatim relevés, ces étudiants ont pris du recul et portent un jugement sur les ressources mises à disposition des étudiants novices. La majorité des étudiants de deuxième année, soit 87,5%, n'a aucun avis sur les changements apportés par cette loi. Ils sont dans une année où les enjeux d'orientation les affectent moins. Les étudiants de première année jugent les changements profitables pour les étudiants de manière générale mais moins profitables pour leurs activités personnelles. Ces résultats semblent ainsi aller dans le sens des observations de Paivandi (2016) qui suggère de prendre en compte dans l'accompagnement mis en place pour les étudiants leur temporalité, le rythme individuel propre à chacun dans la construction et le développement de ses projets personnels.

Ces premiers résultats confirment l'influence du contexte universitaire sur l'expérience en orientation des étudiants. Ces derniers semblent percevoir et même comprendre les règles de l'orientation. Ainsi leur expérience en orientation n'est pas aussi négative que ce à quoi on pourrait s'attendre au regard des critiques vives faites à l'orientation. Les jugements des étudiants sont moins tranchés dès lors que les étudiants ont eu l'opportunité de prendre du recul par rapport à leur vécu personnel. Les temporalités étudiantes mériteraient donc d'être prises en compte à la fois parce que les parcours universitaires des étudiants ne sont plus linéaires, mais aussi parce que le temps d'études en université n'est pas un moment unique de transition entre l'école et l'insertion professionnelle. L'étudiant passe par différentes étapes en partie définies par les bornes universitaires. Il manque cependant un accompagnement qui permettrait à ce même étudiant de tirer des apprentissages expérientiels à partir de son vécu d'orientation. Les facteurs personnels et sociaux entrant en jeu dans la constitution de l'expérience étudiante offrent une perspective dans l'appréhension et l'amélioration de l'accompagnement proposé aux étudiants. Il apparaît que



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

les relations établies avec d'autres étudiants, les enseignants et d'autres acteurs légitimés par leur expertise seraient un bon moyen de redonner du pouvoir d'agir aux étudiants. En perspective, compléter cette première étude par une analyse qualitative menée auprès des étudiants mais aussi de leurs accompagnateurs permettrait de s'intéresser aux manières dont les étudiants pourraient transformer leur expérience en orientation.

Références bibliographiques

- Annoot, E., Bobineau, C., Daverne-Bailly, C., Dubois, E., Piot, T. et Vari, J. (2019). *Politiques, pratiques et dispositifs d'aide à la réussite pour les étudiants des premiers cycles à l'université : bilan et perspectives*. CNESCO.
- Annoot, E. (2014). De l'accompagnement à la pédagogie universitaire : quels enjeux pour la formation des enseignants-chercheurs ? *Recherche et formation*, 77, 2014.
- Barbier, J. M. (2019). Analyse de l'activité. In Delory-Momberger, C. *Vocabulaire des histoires de vie et de la recherche biographique* (pp. 187-191). Érès.
- Barbier, J. M. (2017). *Vocabulaire d'analyse des activités : penser les conceptualisations ordinaires*. Presses universitaires de France.
- Benckendorff, P., Ruhanen, L., & Scott, N. (2009). Deconstructing the Student Experience: A Conceptual Framework. *Journal of Hospitality and Tourism Management*, 16(1), 84-93. doi:10.1375/jhtm.16.1.84
- Berthet, T. & Gendron, B. (2010). L'orientation scolaire et professionnelle dans un monde incertain. *Formation Emploi. Revue française de sciences sociales*, 156.
- Berthet, T., Grelet, Y. & Romani, C. (2008). Le système d'orientation. Entre choix individuels et contraintes d'action publique. *Notes Emploi-Formation*, 36.
- BIOP (2010). *Les jeunes et leur orientation : points de vue et témoignages*. Paris : Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.
- Bonnefoy, L., Dos Santos, P., Soidet, I., & Olry-Louis, I. (2020). Entrer à l'université et s'y orienter. In Soidet, I., Olry-Louis, I. & Blanchard, S. (Eds.), *L'orientation tout au long de la vie : théories psychologiques et pratiques d'accompagnement* (pp. 95-106). L'harmattan.
- Coallier, J.-C. (1996). L'orientation éducative : enjeux pour la formation des conseillers. *Cahiers de la recherche en éducation*, 3-1, 3-14.
- Commission européenne/EACEA/Eurydice (2014). *La modernisation de l'enseignement supérieur en Europe : accès, rétention et employabilité. Rapport Eurydice*. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne.
- Coupié, T., Dupray, A. & Gasquet, C. (2021). *Enseignement supérieur : nouveaux parcours, nouveaux publics*. CEREQ-Centre d'études et de recherches sur les qualifications.
- CRÉDOC (2018). *Aider les jeunes à mieux identifier leurs goûts et motivations personnelles : Un levier pour améliorer l'orientation*, Cnesco.
- Danvers, F., Wulf, C., & Aubret, J. (2006). *Modèles, concepts et pratiques en orientation des adultes*. Lille : Presses universitaires du Septentrion.
- De Ketele, J. M. (2014). L'accompagnement des étudiants dans l'enseignement supérieur : une tentative de modélisation. *Recherche et formation*, (77), 73-85.
- Delès, R., & Dubet, F. (2018). *Quand on n'a « que » le diplôme... : Les jeunes diplômés et l'insertion professionnelle*. Presses universitaires de France.
- Deltenre, C., Paiva-Campos, B. & Walgraffe, R. (1972). L'orientation universitaire : un projet personnel ? <https://repositorio-aberto.up.pt/bitstream/10316/566555/2/82608.pdf>
- Doray, P. (2012). De la condition étudiante aux parcours des étudiants : quelques balises théoriques. In Picard, F. & Masdonati, J. *Les parcours d'orientation des jeunes*. Presses de l'Université de Laval.
- Dubet, F. (1994). Dimensions et figures de l'expérience étudiante dans l'université de masse. *Revue française de sociologie*, 35, 511-532.
- Dutercq, Y., Michaut, C. & Troger, V. (2018). *Politiques et dispositifs d'orientation : un bilan international*. Thèse de doctorat. Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO).
- Erllich, V. (1998). *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*. Armand Colin.
- Garcia, S. (2010). Déscolarisation universitaire et rationalités étudiantes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (3), 48-57.



COLLOQUE

Continuum SCO-SUP

Le pilotage du Bac-3 / Bac +3

- Gilles, D., Bailly, B., Guillet, C., & Sylvestre, E. (2010). L'université et le projet de l'étudiant, 25 ans d'expérience : retour d'évaluation. Conférence de clôture thème « Métier d'étudiant », Actes du congrès AIPU, Rabat.
- Guichard, J. (2012a). Life design perspective: Innovation in the context of curricula. In Schiersmann, C., Ertelt, J. Hetzel, P. (2006). *De l'Université à l'Emploi : rapport final de la commission du débat national Université - Emploi*. La Documentation Française.
- Guichard, J. (2012b). L'organisation de l'école et la structuration des intentions d'avenir des jeunes. In Picard, F. et Masdonati, J. *Les parcours d'orientation des jeunes*. Presses de l'Université de Laval.
- Jellab, A. (2011). *Les étudiants en quête d'université. Une expérience scolaire sous tensions*. L'Harmattan.
- La Courroie. (2016). *Etat des lieux des dispositifs d'orientation et d'insertion professionnelle des universités. Rapport Enquête « Orientation et Insertion professionnelle*.
- Leclercq, E. (2012). Enseigner le projet professionnel personnalisé : une nouvelle approche pédagogique pour les enseignants chercheurs ? *Carrefours de l'Education*, 34 (2), 161-175.
- Lemistre, P & Merlin, F. (2019). *Parcours d'études et insertion des diplômés du supérieur : le rôle des baccalauréats et des formations bac+2*. Paris : CNESCO.
- Lugnier, M., Flégès, A., Weixler, F., Rey, O. et Lacroix, D. (2020). *L'orientation : de la quatrième au master*. Rapport thématique IGÉSR. <https://www.education.gouv.fr/rapport-thematique-igesr-2020-l-orientation-de-la-quatrieme-au-master-325088>
- Masdonati, J., Bangali, M. & Cournoyer, L. (2016). *Education et vie au travail. Perspectives contemporaines sur les parcours et l'orientation des jeunes*. Presses universitaires de Laval.
- Obajtek, S. (2018). Les missions d'aide à l'orientation des enseignants-chercheurs : principes organisateurs et effets d'un engagement situé au confluent d'un ajustement de logiques. *Éducation et socialisation. Les Cahiers du CERFEE*, (47).
- Olry-Louis, I. & Soidet, I. (2020). Faire parler l'expérience étudiante en orientation pour soutenir la capacité à s'orienter. *Pratiques psychologiques*, 26, 317-346.
- Olry-Louis, I. & Soidet, I. (2016). L'expérience étudiante en orientation : des discours vers une compétence à s'orienter ? In Biarnès, J. & Rose, J. *Les portefeuilles d'expériences et de compétences : approche pluridisciplinaire*. Septentrion, Presses Universitaires de Lille.
- ONISEP (2008). *L'orientation à l'université*. Ressources : Système éducatif. Équipes éducatives.
- Paivandi, S. (2016). Autour de la posture d'accompagnement à l'université. *Recherche & formation*, 81, 95-115.
- Paivandi, S. (2015). *Apprendre à l'université*. De Boeck Supérieur.
- Paivandi, S. (2011). La professionnalisation de l'Université française : la perspective étudiante. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, (Hors-série n° 3), 167-186.
- Paul, M. (2016). *La démarche d'accompagnement*. De Boeck Supérieur.
- Perret, C. (2014). Retour d'expérience d'une première évaluation du Plan Réussite en Licence à l'Université de Bourgogne : les leçons d'un difficile recueil des points de vue enseignants et étudiants. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 30(30 (2)).
- Picard, F., Trottier, C., & Doray, P. (2011). Conceptualiser les parcours scolaires à l'enseignement supérieur. *L'orientation scolaire et professionnelle*, (40/3).
- Pouyaud, J., & Cohen-Scali, V. (2016). Perspectives actuelles du conseil psychologique en orientation. *Psychologie Française*, 61(1), 43-60.
- Schreiner, L.A. (2018). Thriving in the Second Year of College: Pathways to Success. *New Directions for Higher Education*, 183, 9-21.
- Trautwein, C., & Bosse, E. (2017). The first year in higher education—critical requirements from the student perspective. *Higher education*, 73(3), 371-387.